

LES ACTIFS NON COTÉS

aussi
appelés
Actifs privés

Un actif non coté est un titre ou une participation dans une entreprise qui n'est pas échangé sur un marché boursier.

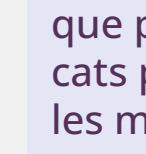
Contrairement aux actifs cotés, ces actifs ne sont donc pas accessibles via des marchés publics et leur valeur n'est pas déterminée en temps réel.



ILS PEUVENT PRENDRE PLUSIEURS FORMES :

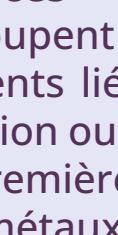


Le Private Equity (ou capital-investissement) : classe d'actifs dans laquelle des capitaux sont investis dans des entreprises privées en échange d'une participation ou d'un droit de propriété. Ces entreprises ne sont pas cotées en bourse.



La dette privée correspond à l'octroi aux entreprises d'un financement par emprunt par des fonds, plutôt que par des banques, des syndicats pilotés par des banques ou les marchés cotés.

Les infrastructures recouvrent les investissements dans les équipements, les services et les installations considérés comme essentiels au fonctionnement et à la productivité économiques d'une société.



L'immobilier non coté désigne des investissements immobiliers qui ne sont pas négociés sur un marché coté, comme une bourse. L'immobilier non coté implique l'acquisition directe ou l'investissement dans des biens immobiliers, souvent par le biais de fonds d'investissement ou de structures privées.



Les ressources naturelles regroupent les investissements liés à l'exploitation, la production ou la propriété de matières premières naturelles comme les métaux, l'énergie ou les produits agricoles.

Attention, ces actifs présentent un niveau de risque plus élevé que les actifs cotés. Ils sont généralement moins liquides et sont donc plus difficiles à revendre rapidement. En contrepartie, ils offrent des opportunités de rendement potentiellement plus élevées.

LOI INDUSTRIE VERTE



EN QUOI CONSISTE L'INTÉGRATION D'ACTIFS NON COTÉS DANS LES PRODUITS D'ÉPARGNE ?



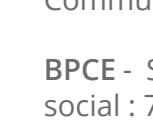
La loi impose désormais aux assureurs de proposer des profils de gestion incluant une proportion minimale d'investissement en actifs non cotés.

Cette mesure vise à canaliser l'épargne vers des entreprises non cotées, souvent des PME-ETI qui contribuent au financement de l'économie réelle et la transition écologique.

Avantages de la réglementation ?

Accès facilité aux actifs non cotés : opportunité donnée aux épargnants de diversifier leurs placements avec des actifs non boursiers.

Contribution à l'investissement responsable : financement de l'économie réelle et verte, donnant du sens à l'épargne.



Inconvénients et risques liés au non cotés

Liquidité limitée : les titres non cotés, achetés hors d'un marché réglementé et de long cours, présentent un risque de perte en capital élevé.

Complexité : Ces actifs étant moins liquides, les contrats peuvent inclure des restrictions spécifiques pour les rachats anticipés ou les sorties de gestion pilotée.

Communication à caractère publicitaire.

Document mis à jour en décembre 2025

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 197 856 880 euros - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - RCS Paris N° 493 455 042

VEGA Investment Solutions - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°GP-04000045 en date du 30 juillet 2004. Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2 869 638,25 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 690 514, titulaire de l'identifiant unique REP papiers n° FR417367_01UEPO délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 43, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris